

Communication

Décisions du Conseil municipal

Tavannes, le 4 décembre 2024

À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune, sous l'onglet Conseil municipal.

Lors de sa séance du 25 novembre 2024, le Conseil municipal a traité des points suivants :

- Le Conseil municipal a approuvé le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 25 novembre dernier sous réserve d'opposition pouvant être formée à son encontre.
- Conformément à notre règlement sur le statut du personnel, et sur la base des entretiens d'évaluations annuels, le Conseil municipal a attribué les échelons de traitement supérieur pour l'ensemble des employés communaux.

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois

